

TABLEAU SYNOPTIQUE DU 1 <sup>er</sup> au 4 <sup>e</sup> DAN (dominante compétition et dominante technique)							
GRADE	CONDITIONS DE PRÉSENTATION : du 01/01/2018 au 31/12/2018	CONTENU TECHNIQUE DE L'EXAMEN	UV1 : KATA	UV2 : TECHNIQUE UV non FRACTIONNABLE	UV3 : EFFICACITÉ	UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL	HOMOLOGATION POSSIBLE DU GRADE
1 <sup>er</sup> DAN	<ul style="list-style-type: none"> <li>ANNÉE DE NAISSANCE : 2003 ou avant</li> <li>DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT : 1 an de ceinture marron</li> <li>CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES : Ordre des épreuves libre MAIS seul le kata doit être validé avant de se présenter au test shiai</li> </ul>	DOMINANTE COMPÉTITION	3 premières séries du Nage No Kata en entier dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke <i>(Pour les judokas né(e)s en 1968 et avant, uniquement dans le rôle de Tori)</i>	Démonstration après tirage au sort de 12 techniques issues de l'annexe 1 : - 6 en nage waza, - 4 en ne waza - 2 techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A,B & C). 5' max. Une méconnaissance par secteur est admise	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant 44 points au minimum.</li> <li>OU</li> <li>Sur plusieurs manifestations = justifier de 100 points. Shiai, RGC,jujitsu, ne waza</li> </ul>	Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu validé par le professeur <i>(A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 2 demi-journées organisée par l'OTD)</i>	=> HOMOLOGATION POSSIBLE : au minimum à 15 ans révolus + 1 an de ceinture marron
		DOMINANTE TECHNIQUE voie réservée pour les judokas nés 1988 et avant	Nage no kata ou Kodokan goshin jitsu en entier dans le rôle de Tori et tout ou partie dans le rôle de Uke <i>(Pour les judokas né(e)s en 1968 et avant, uniquement dans le rôle de Tori)</i>	A) Démonstration après tirage au sort de 12 techniques issues de l'annexe 1 : 6 nage waza, 4 ne waza et 2 techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A,B & C). 5' max. Une méconnaissance par secteur est admise. Les techniques peuvent être démontrées dans un contexte de défense. B) Démonstration des acquis techniques dans des exercices d'application uchi komi avancée et recul 2x 1'30 et type kakari et/ou yaku de 2x2'.	20 points en compétition : shiai, RGC, Jujitsu, ne waza <b>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</b>		
2 <sup>ème</sup> DAN	<ul style="list-style-type: none"> <li>ANNÉE DE NAISSANCE : 2003 ou avant ET 15 ans révolus</li> <li>DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT : présentation possible aux épreuves du 2e dan dès l'homologation du 1er dan.</li> <li>CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES : Ordre des épreuves libre</li> </ul>	DOMINANTE COMPÉTITION	Nage no kata en entier dans le rôle de Tori	A) Démonstration d'une technique en nage waza, 1 en ne waza et 1 de défense au choix dans un contexte dynamique 5' max. B) Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense issues de l'annexe 1 5' max. => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B & C)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant 44 points au minimum.</li> <li>OU</li> <li>Sur plusieurs manifestations = justifier de 100 points. Shiai, RGC,jujitsu, ne waza</li> </ul>	Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu validé par le professeur <i>(A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 2 demi-journées organisée par l'OTD)</i>	=> HOMOLOGATION POSSIBLE : au minimum à 17 ans révolus + 1 an de ceinture noire 1er dan
		DOMINANTE TECHNIQUE voie réservée pour les judokas nés 1988 et avant	Nage no kata ou Kodokan goshin jitsu en entier dans le rôle de tori <i>(Celui non présenté pour le 1er dan)</i>	A) Démonstration d'1 technique en nage waza, 1 en ne waza et 1 de défense au choix contexte dynamique 5' max B) Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense (saisies, coups et armes) issues de l'annexe 1 5' max => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B & C) C) Démonstration des acquis techniques dans 4 exercices d'application uchi komi 2x 1'30, nage komi 2x1'30 et type kakari et/ou yaku de 2x2'	20 points en compétition : shiai, RGC, Jujitsu, ne waza <b>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</b>		

TABLEAU SYNOPTIQUE DU 1 <sup>er</sup> au 4 <sup>e</sup> DAN (dominante compétition et dominante technique)							
GRADE	CONDITIONS DE PRÉSENTATION : du 01/01/2018 au 31/12/2018	CONTENU TECHNIQUE DE L'EXAMEN	UV1 : KATA	UV2 : TECHNIQUE UV non FRACTIONNABLE	UV3 : EFFICACITÉ	UV4 : ENGAGEMENT PERSONNEL	HOMOLOGATION POSSIBLE DU GRADE
3 <sup>ème</sup> DAN	> ANNÉE DE NAISSANCE : 2001 ou avant ET 17 ans révolus  > DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT : <b>présentation possible</b> aux épreuves du 3e dan dès l'homologation du 2e dan.  > CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES : <b>Ordre des épreuves libre</b>	DOMINANTE COMPÉTITION	Katame no kata et Kodokan goshin jitsu en entier dans le rôle de tori	A) 3 techniques au choix en nage waza dans 3 directions différentes et en dynamique 3' mini + 2 techniques au choix en ne waza 3' mini + des techniques de défense (saisies, coups et armes) 1' mini <b>L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser 9 minutes.</b> B) Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 techniques de défense issues de l'annexe 1 5' max => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B, C & D)	> Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant au minimum 44 points <b>OU</b> > Sur plusieurs manifestations = justifier de 120 points. Shiai, RGC, juditsu, ne waza	Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu justifiée par le candidat par attestation délivrée par le CORG et attestant d'au moins un titre ou une fonction depuis son dernier grade parmi : - Enseignant en exercice, - Commissaire sportif départemental, - Arbitre départemental, - Juge, - Elu au sein d'un club, - Bénévole au sein d'un OTD. (A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 4 demi-journées organisée par l'OTD)	=> HOMOLOGATION POSSIBLE : au minimum à 20 ans révolus + 3 ans de ceinture noire 2e dan
		DOMINANTE TECHNIQUE voie réservée pour les judokas nés 1988 et avant	Katame no kata et soit le Nage no kata soit le Kodokan goshin jitsu dans le rôle de tori	A) 3 techniques au choix en nage waza dans 3 directions différentes et en dynamique 3' mini + 2 techniques au choix en ne waza 3' mini + des techniques de défense (saisies, coups et armes) 1' mini <b>L'ensemble des 3 parties ne devra pas dépasser 9 minutes.</b> B) Après tirage au sort, démonstration de 2 techniques en nage waza, 2 en ne waza et 2 en défense issues de l'annexe 1 5' max => Techniques de défense libre (en réponse aux attaques imposées des séries A, B, C & D) C) Démonstration des acquis techniques dans 4 exercices d'application uchi komi 3x1' nage komi 2x1' type kakari et/ou yaku de 2x2'	20 points en compétition : F7 <b>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</b>		
4 <sup>ème</sup> DAN	> ANNÉE DE NAISSANCE : 1998 ou avant ET 20 ans révolus  > DÉLAI MINIMUM DANS LE GRADE PRÉCÉDENT : <b>présentation possible</b> aux épreuves du 4e dan dès l'homologation du 3e dan.  > CONDITIONS RÉGLEMENTAIRES : <b>Ordre des épreuves libre</b>	DOMINANTE COMPÉTITION	Kime no kata + 1 kata en entier (au choix) dans le rôle de tori	Démonstration de ses tokui waza en nage waza 3' mini, ne waza 2' mini et techniques de défense 2' mini <b>La durée maximale de l'ensemble de la démonstration est 10 minutes.</b>	> Sur 1 manifestation : justifier de 5 victoires consécutives (ippon ou waza-ari) totalisant au minimum 44 points <b>OU</b> > Sur plusieurs manifestations = justifier de 120 points. Shiai, RGC, juditsu, ne waza	Implication personnelle dans le développement du judo jujitsu justifiée par le candidat par attestation délivrée par le CORG et attestant d'au moins un titre ou une fonction depuis son dernier grade parmi : - Enseignant en exercice, - Commissaire sportif départemental, - Arbitre départemental, - Juge, - Elu au sein d'un club, - Bénévole au sein d'un OTD. (A défaut, participer à l'encadrement d'une manifestation sur 4 demi-journées organisée par l'OTD)	=> HOMOLOGATION POSSIBLE : au minimum à 24 ans révolus + 4 ans de ceinture noire 3e dan
		DOMINANTE TECHNIQUE voie réservée pour les judokas nés 1988 et avant	Kime no kata + 1 kata en entier (au choix) dans le rôle de tori	A) Démonstration de ses tokui waza en nage waza 3' mini, ne waza 2' mini et techniques de défense 2' mini <b>La durée maximale de l'ensemble de la démonstration est de 10 minutes</b> B) Démonstration des acquis techniques dans 4 exercices d'application uchi komi, nage komi, type kakari et/ou yaku de 10' max	20 points en compétition : shiai, RGC, Juditsu, ne waza <b>Les candidats né(e)s en 1978 et avant, sont dispensés de l'UV3</b>		